

ENTREPRISES ET COMMERCES | Guide de tri

BAC VERT



PRODUITS ORGANIQUES

Tous les déchets alimentaires : résidus de fruits et de légumes, restes de nourriture, viandes, poissons, produits laitiers, huiles et graisses de cuisson (refroidir, essuyer avec un essuie-tout et placer dans le bac vert), pain, riz, pâtes alimentaires, os, filtres à café et résidus de café, sachets de thé, coquilles d'oeuf.

Déchets de jardin : feuilles, broussailles, plantes, fleurs et arbres de Noël naturels (enlever tous les ornements en plastique, les articles en métal, le support et le sac).

Déchets de papier : serviettes de table, essuie-tout.

ARTICLES À NE PAS METTRE DANS LE BAC VERT :



- Cendres
- Boîtes de conserve, bouteilles ou verre
- Carton ondulé (boîtes de pizza)
- Décorations ou guirlandes métalliques
- Herbe coupée
- Cartons de lait
- Journaux, revues ou papier déchiqueté
- Gobelets en carton ou en styromousse
- Excréments d'animaux
- Sacs en plastique biodégradables ou compostables
- Roches, bûches ou troncs d'arbre
- Terre/terreau ou plaques de gazon
- Emballage ciré ou sous film

Les déchets alimentaires humides peuvent être enveloppés dans du carton pour boîtes ou dans une feuille de papier.

RECYCLAGE

Sac bleu, papier et carton



1. MATIÈRES RECYCLABLES POUR SACS BLEUS :

Placer dans un sac bleu clair ou transparent

- Tous les contenants consignés (jeter tous les bouchons et capsules à la poubelle)
- Tous les contenants en plastique (pas de styromousse)
- Bouteilles et pots en verre
- CANNETTES en acier et en aluminium
- Papier d'aluminium et plats en aluminium propres
- Tous les contenants à lait
- Sacs à jus Mini-Sips et contenants
- Tetra Pak
- Sacs en plastique, y compris : sacs d'épicerie, sacs de vente au détail, sacs de pain, film à bulles d'air, housses de nettoyage à sec, et sacs d'aliments congelés. Rappelez-vous d'enlever tous les reçus. Placez tous les sacs dans un sac d'épicerie, attachez ce dernier et mettez-le dans le sac bleu.

2. RECYCLAGE DU PAPIER :

Placer dans un sac d'épicerie, de vente au détail ou un sac transparent.

Papier sec et propre, journaux, cahiers publicitaires, revues sur papier glacé, catalogues, enveloppes, cartons d'oeufs, livres brochés, bottins téléphoniques, papier déchiqueté et reçus.

3. CARTON ONDULÉ :

Aplatissez les boîtes et mettez-les au recyclage.

- Emballages d'appareils ménagers
- Boîtes à pizza

DÉCHETS



SACS À DÉCHETS

Mettez les ordures dans un sac robuste et mettez ce dernier dans le conteneur à ordures industriel

- Contenants en aérosol (vides)
- Papier d'aluminium (sale)
- Cendres (froides)
- Déchets de salle de bains
- Verre brisé (enveloppé)
- Gros articles (meubles, cuisinières, etc.)
- Produits en céramique
- Couches (jetables)
- Vaisselle
- Résidus de balayage
- Boîtes de jus congelé
- Gants en latex
- Ampoules
- Matelas et sommiers
- Contenants d'huile à moteur (vides)
- Emballage (non recyclable)
- Pots de peinture (vides ou secs)
- Gobelets en carton ou en styromousse
- Excréments d'animaux
- Emballages en plastique (sales)
- Sacs de croustilles
- Styromousse
- Papiers-mouchoirs
- Tubes de dentifrice
- Jouets (brisés)
- Sacs d'aspirateur
- Papier peint

DÉCHETS DE CONSTRUCTION, DE DÉMOLITION ET DE RÉNOVATION (C&D)



Les matériaux de construction, de démolition et de rénovation comprennent les articles comme le bois, les bardeaux d'asphalte, les métaux et les matériaux d'isolation. Ces débris représentent 1/3 de tous les déchets solides, et ils ne sont pas acceptés au site d'enfouissement d'Otter Lake.

Si vous effectuez des travaux de rénovation ou de construction, vous devez utiliser des bacs différents. Les déchets doivent être livrés à un centre autorisé dans la région de Halifax pour être éliminés en toute sécurité.

Halifax C&D Recycling Ltd.,
16 Mills Drive, Goodwood
188 Ross Road, Dartmouth
(902) 876-8644

Pour plus de renseignements, visitez le halifaxcdrecycling.ca

BAC VERT



Placez les déchets alimentaires humides (p. ex., viandes, poissons) dans des boîtes en carton (boîtes de céréales ou de craquelins) ou enveloppez-les dans une seule feuille de papier journal.

Plusieurs détaillants vendent des mini-bacs dans le rayon des produits de nettoyage. Comme solution de rechange à l'achat d'un mini-bac, vous pouvez aussi réutiliser les contenants de crème glacée et les contenants de détergent à lessive ou de litière pour chats en plastique.

Aucun sac en plastique, y compris les sacs compostables ou biodégradables, ne doit être utilisé comme doublure dans les mini-bacs.

RECYCLAGE



Il y a trois procédures différentes pour trier les matières à recycler.

1. MATIÈRES RECYCLABLES POUR SACS BLEUS :

Placez les matières dans un sac bleu clair ou transparent.

Sacs en plastique : Placez tous les sacs d'épicerie et de vente au détail en plastique dans un seul sac d'épicerie (n'oubliez pas d'enlever les reçus d'abord). Attachez le sac et mettez-le dans le sac bleu.

2. PRODUITS DE PAPIER :

Assurez-vous que le papier est sec et séparez-le des matières recyclables qui vont dans les sacs bleus. Mettez les journaux et autres papiers recyclables dans un sac d'épicerie.

3. CARTON ONDULÉ :

Aplatissez les boîtes et mettez-les au recyclage.

DÉCHETS

**SACS À DÉCHETS**

Visitez le [Halifax.ca/recycle](https://halifax.ca/recycle) ou faites le **311** pour connaître les lieux des installations d'élimination, les matières acceptées, les heures d'ouverture et les frais applicables.

N.B. : Les pneus des véhicules de tourisme et certains appareils électroniques ne sont pas acceptés comme déchets. Pour des renseignements sur le programme de retour aux détaillants pour le recyclage des pneus, visitez le divertns.ca.

Pour trouver un lieu de dépôt pour les appareils électroniques, visitez le recyclermeselectroniques.ca.

HAZARDOUS WASTE



Les déchets dangereux doivent être éliminés adéquatement par une entreprise spécialisée dans la manipulation de ces déchets. Vérifiez les Pages Jaunes^{MC} pour trouver des entreprises locales.

Vous pouvez retourner les restes de peinture liquide à votre ENVIRO-DEPOT local. Visitez le productcare.org ou faites le 1-888-772-9772 pour plus de détails.

Visitez le site recycleyourbatteries.ca pour connaître les lieux de dépôt des piles alcalines et rechargeables.

LE RECYCLAGE ET LE COMPOSTAGE SONT OBLIGATOIRES

Les matières recyclables et compostables sont interdites dans les sites d'enfouissement et, en vertu de la loi, ces matières doivent être séparées convenablement. Toutes les propriétés doivent fournir des bacs pour les matières organiques, les matières recyclables, les produits de papier, le carton ondulé et les ordures pour les locataires, les employés et les clients. Les bacs doivent être correctement étiquetés et se situer près de l'endroit où les déchets sont produits (p. ex., corbeille à papier près de la photocopieuse, bac à matières organiques dans le coin-repas).

Les locataires et les employés sont tenus de trier les déchets dans leur unité ou leur aire de travail en suivant les lignes directrices sur le tri figurant au verso de ce guide.

Si votre immeuble ne dispose pas d'installations de recyclage ou de compostage, ou si vous êtes un gérant d'immeuble qui a besoin d'aide pour mettre un programme sur pied, composez le **311** pour plus de renseignements.



Vérifiez votre contrat de location et communiquez avec votre gérant d'immeuble pour déterminer qui est chargé de ramasser les matériaux et de les placer dans les bacs à ordures industriels appropriés.



Utilisez l'appli mobile et Web **Halifax Recycles** pour voir ce qui va où et recevoir des avis hebdomadaires.

Scannez le code QR ou visitez : halifax.ca/whatgoeswhere